

210 Publication, production, diffusion, etc.

Définition

Cette zone contient des informations sur la publication, la diffusion et la fabrication d'une ressource et les dates qui y sont associées. Elle correspond à la zone de la publication, production, diffusion, etc. de l'ISBD. Elle est également utilisée dans le cas des manuscrits, pour mentionner le lieu et la date d'écriture ou de copie, le nom du copiste ou du scriptorium.

Occurrence

Facultative.

Répétable pour rendre compte de changements dans les informations sur la publication, la diffusion, etc. Les données de cette zone complètent ou remplacent celles qui figurent dans la zone 306 Note sur la publication, production, diffusion, etc.

Indicateurs

| | |
|--------------|--|
| Indicateur 1 | <p>Historique des changements dans la publication, la diffusion, etc. Cet indicateur précise à quel ordre d'intervention dans l'historique des changements d'adresse bibliographique correspond l'éditeur, le distributeur, etc. mentionné dans la zone, avec les lieux et dates qui lui sont associés.</p> <p># Ne s'applique pas / Premier éditeur, producteur, diffuseur, etc. connu Cette valeur est utilisée : - pour les monographies dont la publication est achevée dès parution ; - pour les ressources continues, lorsque la ressource est cataloguée pour la première fois. L'information fournie dans la zone dont l'indicateur 1 a la valeur # ne doit pas être modifiée, sauf si elle est incorrecte ou si des livraisons antérieures de la ressource deviennent ultérieurement disponibles et portent des mentions de publication différentes.</p> <p>0 Éditeur, producteur, diffuseur, etc. intermédiaire Lorsque le nom de l'éditeur, du producteur, du diffuseur, etc. change, ou lorsque le lieu de publication, de production, de diffusion, etc. change, l'adresse bibliographique la plus ancienne et chaque adresse bibliographique intermédiaire peut être donnée dans une zone dont l'indicateur 1 a la valeur 0.</p> <p>1 Éditeur, producteur, diffuseur, etc. courant ou dernier connu Lorsque le nom de l'éditeur, du producteur, du diffuseur, etc. change, ou lorsque le lieu de publication, de production, de diffusion, etc. change, l'adresse bibliographique courante peut être donnée dans une zone dont l'indicateur 1 a la valeur 1.</p> |
| Indicateur 2 | <p>Diffusion</p> <p># Produit en nombre, pour l'édition ou la diffusion publique</p> <p>1 N'est pas publié, ni diffusé publiquement Désigne une œuvre qui n'est ni publiée ni diffusée publiquement, par exemple un manuscrit (EX 16, 17, 18, 24, 25).</p> |

Sous-zone(s)

- \$a** Lieu de publication, de diffusion, etc.
 Ville ou tout autre lieu où la ressource est publiée, diffusée, etc. Dans le cas d'un manuscrit, il s'agit du lieu où il a été écrit ou copié. Si le lieu est peu connu, s'il est mal orthographié ou s'il est écrit dans une graphie archaïque, une autre forme ou une forme corrigée peut être ajoutée entre crochets comme le recommande l'ISBD (EX 2, 3).
 Facultative.
 Répétable pour chaque lieu cité (EX 7, 12, 13) ou pour une forme dans une autre langue du lieu de publication, de production, de diffusion, etc. (EX 14).
- \$b** Adresse de l'éditeur, du diffuseur, etc.
 Adresse postale complète de l'éditeur, du diffuseur, etc. ou pour les manuscrits adresse du scriptorium, donnée entre parenthèses ou entre crochets¹. En règle générale, l'adresse d'un éditeur n'est mentionnée que s'il est peu connu (EX 4).
 Facultative.
 Répétable.
- \$c** Nom de l'éditeur, du diffuseur, etc.
 Nom de l'éditeur, du diffuseur, etc. Il peut être donné sous une forme abrégée à condition qu'il soit facile à identifier (EX 1). Quand la fonction du diffuseur est précisée, elle est donnée entre crochets dans cette sous-zone (EX 5, 12).
 Dans le cas d'un manuscrit, le nom du scriptorium ou du copiste est mentionné s'il est connu (EX 18).
 Facultative.
 Répétable (EX 8).
- \$d** Date de publication, de diffusion, etc.
 Date de publication exacte ou approximative, ou date de copyright (EX 7), ou date de fabrication (EX. 11). Dans le cas d'un manuscrit, date d'écriture. Pour une œuvre d'art, date de production. On peut mentionner une date ouverte (EX 6) ou une tranche de dates (EX 10).
 Lorsque la zone est répétée, la tranche de dates indique la période de la vie de la ressource à laquelle s'applique la zone (EX 19-23).
 Facultative.
 Répétable pour la date de diffusion quand elle est donnée en plus de la date de publication et qu'une sous-zone intermédiaire les sépare (EX 12). Non répétable dans les autres cas.
- \$e** Lieu de fabrication
 Lieu de fabrication d'une ressource, par exemple lieu d'impression pour un livre (EX 9), lieu d'assemblage ou de reliure pour un manuscrit composite. Si le lieu est peu connu ou si son nom est inexact, une autre forme peut être ajoutée entre crochets comme le recommande l'ISBD.
 Facultative.
 Répétable.
- \$f** Adresse du fabricant
 Adresse postale complète du fabricant. En règle générale, elle n'est mentionnée que si le fabricant est peu connu.
 Facultative.
 Répétable.
- \$g** Nom du fabricant
 Nom du fabricant (par exemple : le nom de l'imprimeur) (EX 3, 9), ou nom de la personne ou de l'établissement ayant assemblé les différentes parties d'un manuscrit composite. Ce nom peut être donné sous une forme abrégée à condition qu'il soit facile à identifier.

¹ NdT : la ponctuation recommandée par l'ISBD pour cet élément pouvant être générée automatiquement à partir du code de sous-zone \$b, l'usage français est de ne pas saisir les parenthèses qui encadrent l'adresse de l'éditeur, du producteur, du diffuseur, etc.

- Facultative.
Répétable (EX 8).
- \$h Date de fabrication
Date de fabrication d'une ressource, ou date d'assemblage d'un manuscrit, quand elle vient compléter la date de publication (EX 13).
Facultative.
Répétable.

Remarque(s) sur le contenu de la zone

Répétabilité de la zone

Cette zone est répétable pour les ressources qui changent au cours du temps, et pour lesquelles l'historique des changements dans la publication, production, diffusion, etc. (première adresse bibliographique, adresse bibliographique courante et, si on le souhaite, adresse bibliographique intermédiaire) peut être donné dans la notice. Les ressources qui changent au cours du temps comprennent les monographies en plusieurs volumes, les ressources continues et les ressources intégratrices.

La zone 210 est répétable pour rendre compte des interventions successives des différents éditeurs, producteurs, diffuseurs, etc. et/ou des différents lieux de publication, production, diffusion, etc. Chaque occurrence de la zone 210 répétée ne donne que l'information valable pendant la période indiquée dans la sous-zone \$d.

Tous les noms de lieux et tous les éditeurs, producteurs, diffuseurs, etc. qui apparaissent sur la première livraison de la ressource doivent être transcrits dans la première zone 210. Si un changement affecte seulement un éditeur, tous les noms de lieux et tous les éditeurs, producteurs, diffuseurs, etc. doivent être transcrits dans la zone 210 suivante (EX 19).

Les dates figurant dans la première zone 210 sont les dates de publication de la ressource complète : date de début et date de fin de publication (telles que données dans les positions \$a/9-16 de la zone 100), sans tenir compte des changements d'éditeur, de producteur, de diffuseur, etc. ni des changements de lieu de publication, de production, de diffusion, etc. L'information relative aux dates de début et de fin de l'intervention du premier éditeur doit être fournie dans la première occurrence de la zone 210 répétée ayant la valeur 0 (zéro) pour l'indicateur 1.

Voir EX 19-23.

Contenu des sous-zones

Il est recommandé qu'une zone 210 soit présente dans chaque notice. Les lieux, les noms et les dates doivent être transcrits autant que possible comme ils apparaissent sur la ressource. Quand le lieu de publication, de production, de diffusion, etc. et le nom de l'éditeur, du producteur, du diffuseur, etc. sont inconnus, les mentions [S.l.] (sine loco) et [s.n.] (sine nomine), ou leur équivalent dans les écritures non latines, sont données respectivement dans les sous-zones \$a et \$c (EX 9). Quand plusieurs noms d'éditeur, de producteur, de diffuseur, etc. sont donnés, chacun est précédé par le lieu qui lui correspond dans des sous-zones séparées et répétées (EX 5, 8). Les règles pour omettre les lieux de publication, de production, de diffusion, etc. et les noms d'éditeur, de producteur, de diffuseur, etc. dépendent des pratiques de l'agence de catalogage.

Dates

Une date doit toujours être indiquée dans la sous-zone \$d. Si la date de publication, de production, de diffusion, etc. est inconnue, on peut donner la date de copyright ou une date approximative. Cette date peut être signalée comme étant une date de copyright (EX 7) ou une date d'impression. Une date de copyright peut être donnée en plus de la date de publication : les deux sont saisies dans la même sous-zone \$d. Quand une date de fabrication est donnée en plus de la date figurant dans la sous-zone \$d, elle est saisie dans la sous-zone \$h (EX 13). Les parenthèses ne sont pas saisies dans cette sous-zone, mais sont générées au moment de la mise en forme des données pour l'affichage ou l'édition. Pour les manuscrits, ou toute autre ressource non publiée, il est possible d'indiquer une date ou une tranche de dates correspondant à un siècle ou à une partie d'un siècle.

Une tranche de dates peut être saisie dans n'importe quelle sous-zone de date (EX 10). Quand une date ouverte est saisie (EX 6), celle-ci n'est pas suivie d'un espace. Si nécessaire, les espaces sont générés au moment de la mise en forme des données pour l'affichage ou l'édition.

Données parallèles

Des données parallèles peuvent être saisies dans cette zone ; dans ce cas, la sous-zone concernée est répétée et les données parallèles sont précédées du signe égal suivi d'un espace (=#) (EX 14).

Information ISBD

L'ISBD recommande que toute adresse complète en \$b ou en \$f soit mise entre crochets si elle est fournie par le catalogueur et entre parenthèses si elle est tirée de la ressource. Comme il ne s'agit pas d'une ponctuation prescrite, cette ponctuation doit être saisie, même quand elle se situe au niveau des codes de sous-zones² (EX 4). Quand un diffuseur est indiqué, un terme tel que « diffuseur » ou son équivalent peut être donné entre crochets (EX 5, 12). Bien que ces crochets soient une ponctuation prescrite par l'ISBD, ils sont maintenus à côté des codes de sous-zones dans la notice UNIMARC.

Pour plus d'informations sur le contenu des données de cette zone, se reporter à l'ISBD. La correspondance entre cette zone et les prescriptions de l'ISBD est indiquée ci-dessous :

| Sous-zone UNIMARC | Élément de l'ISBD Nom de l'élément | Place de l'élément dans le schéma de l'ISBD ³ | Ponctuation prescrite |
|-------------------|--|--|-----------------------|
| \$a | Lieu de publication, de production, de diffusion, etc. | 4.1 | Début de zone |
| \$a (répété) | Autre lieu de publication, de production, de diffusion, etc. | 4.1 | ; |
| \$b | Adresse de l'éditeur, du producteur, du diffuseur, etc. | 4.1 | |
| \$c | Nom de l'éditeur, du producteur, du diffuseur, etc. | 4.2 | : |
| \$d | Date de publication, de production, de diffusion, etc. | 4.4 | , |
| \$e | Lieu de fabrication | 4.5 | (* si présent |
| \$e (répété) | Lieu de fabrication | 4.5 | ; |
| \$f | Adresse du fabricant | | |
| \$g | Nom du fabricant | 4.6 | : |
| \$h | Date de fabrication | 4.7 | , *) |

*Note : l'ensemble de la mention de fabrication est mise entre parenthèses.

² NdT : la ponctuation recommandée par l'ISBD pour cet élément pouvant être générée automatiquement à partir du code de sous-zone \$b ou \$f, l'usage français est de ne pas saisir les parenthèses qui encadrent l'adresse de l'éditeur, du producteur, du diffuseur, etc. ou du fabricant.

³ NdT : la place des éléments de l'ISBD entrés dans les sous-zones \$b et \$c est mise en conformité avec le schéma de l'ISBD (*consolidated preliminary edition*) publié en 2007 ; le tableau publié dans la 3^e édition d'*UNIMARC Manual: bibliographic format* (K. G. Saur, 2008) n'est pas à jour.

Zone(s) connexe(s)

- 100 Données générales de traitement
\$a/9-16 : Dates de publication. Les dates de publication doivent figurer à la fois dans la zone 100 et dans la sous-zone 210 \$d.
- 102 Pays d'édition ou de production
La zone 102 contient un code pour le (ou les) pays d'édition ou de production et un code pour le lieu d'édition ou de production. Il est recommandé d'utiliser la zone 102 en complément de la zone 210.
- 205 Mention d'édition
La date d'impression d'une réimpression peut être incluse dans une mention d'édition ou de tirage.
- 306 Note sur la publication, la production, la distribution, etc.
La zone 306 est utilisée pour donner une note sur la publication, la production, la distribution, etc. En cas de changement dans la publication, la production, la distribution, etc., on peut soit répéter la zone 210, soit donner l'information dans une zone 306.
- 345 Note sur les modalités d'acquisition
Cette zone contient l'adresse postale complète de l'éditeur, du producteur, du diffuseur, etc.
- 620 Lieu et date de publication, de représentation ou d'enregistrement, etc.
Si l'on souhaite créer un point d'accès pour le lieu d'édition, de production, de diffusion, etc., ou pour le lieu et la date de représentation ou d'enregistrement, il doit être entré dans la zone 620.
- 7XX Bloc des responsabilités
Si on souhaite créer un point d'accès pour un éditeur, un producteur, un diffuseur, etc. ou pour un fabricant, le nom de la personne ou de la collectivité est entré dans une zone du bloc 7XX.

Exemple(s)

Exemples propres à l'édition française : EX 26 ▲ et suivants.

- EX 1 ■ 210 ## \$a[Cambridge, Mass.]\$cHarvard Univ. P.\$d1981
Le lieu de publication ne figure pas sur la source principale d'information. L'agence de catalogage abrège les mots courants dans le nom de l'éditeur.
- EX 2 ■ 210 ## \$aBrampton [Cumbria]\$cL.Y.T.C.\$d[1978 or 1979]
Le lieu de publication n'est pas très connu, aussi le nom d'un comté est-il ajouté. La date est incertaine.
- EX 3 ■ 210 ## \$aNottigham [i.e. Nottingham]\$c[s.n.]\$d1966\$gSherwood Printers
Le lieu de publication est mal orthographié ou écrit d'une façon archaïque ; le nom de l'éditeur est inconnu.
- EX 4 ■ 210 ## \$aLondon\$b(52, St. George's Avenue, N7)\$cSt George's Church\$d[1975]
L'adresse de l'éditeur est précisée par l'agence de catalogage. La date de publication est prise en dehors de la source principale d'information : elle est donc mise entre crochets.
- EX 5 ■ 210 ## \$aColorado Springs\$cMyles\$aLondon\$cHouseman [distributor]\$d1980
La fonction du diffuseur est précisée.

- EX 6 ■ 210 ## \$aLondon\$cMacmillan for the Linnean Society\$d1964-@
La date est une date ouverte. Dans cet exemple, le code de fin de zone est inclus pour plus de clarté.
- EX 7 ■ 210 ## \$aLondon\$aBoston\$cButterworth\$d cop. 1982
Il est nécessaire de répéter la sous-zone "Lieu de publication" pour deux lieux de publication associés à un même éditeur. La date est une date de copyright et elle est signalée comme telle.
- EX 8 ■ 210 ## \$aIpswich\$cBoydell P.\$aBungay\$cWaveney Publications\$d1976
La ressource a deux éditeurs.
- EX 9 ■ 210 ## \$a[S.l.]\$c[s.n.]\$d1974\$eManchester\$gUnity Press
La ressource ne porte que le lieu d'impression et le nom de l'imprimeur. Les mentions « S.l. » et « s.n. » figurent à la place du lieu d'édition et du nom de l'éditeur.
- EX 10 ■ 210 ## \$aLondon, [etc.]\$cO.U.P.\$d1978-1981
L'agence de catalogage ne donne que le premier lieu de publication. La ressource comprend plusieurs volumes et sa publication s'est étendue sur plusieurs années.
- EX 11 ■ 210 ## \$aBombay\$c[s.n.]\$d1980 printing
La date d'impression est donnée à la place de la date de publication et est indiquée comme telle.
- EX 12 ■ 210 ## \$aLondon\$cEducational Record\$d1973\$aNew York\$cEdcorp [distributor]\$d1975
- EX 13 ■ 210 ## \$aGeneva\$cWHO\$aLondon\$cdistributed by H.M.S.O.\$d1970\$h1973 printing
- EX 14 ■ 210 ## \$aBern\$cBundeskanzlei\$a= Berne\$cChancellerie fédérale\$d1974
Le nom de l'éditeur et le lieu de publication sont donnés en deux langues.
- EX 15 ■ 210 ## \$aA Paris\$cChez l'auteur\$dAvec Privilège du Roy, 1700
La ressource porte une date de privilège.
- EX 16 ■ 210 #1 \$aVenezia\$cAntonio Vivaldi\$d1716
Manuscrit de la main de Vivaldi, écrit à Venise en 1716.
- EX 17 ■ 210 #1 \$aNapoli\$cLuigi Marescalchi\$d[2nd half of 18th cent.]
Manuscrit de la seconde moitié du 18e siècle, conservé au conservatoire de Milan sous la cote Mus.tr.ms 1456 et portant les mentions suivantes :
 The Raccolta di Duettini / Per due Voci di Soprano / Col Basso / Del Sig.r Giuseppe Aprile / In Napoli presso Luigi Marescalchi
- EX 18 ■ 210 #1 \$aAlcobaça\$cMosteiro de Santa Maria\$d1495

Manuscrit produit par le scriptorium du Monastère de Santa Maria à Alcobaça.

EX 19 ■

- 210 ## \$aOxford\$cUniversity Press \$aAmsterdam\$cElsevier\$d1970-
 210 0# \$aOxford\$cUniversity Press\$aAmsterdam\$cElsevier\$d1970-1975
 210 0# \$aLondon\$cPergamon\$aAmsterdam\$cElsevier\$d1975-1979
 210 0# \$aOxford\$cPergamon\$aAmsterdam\$cElsevier\$d1980-1990
 210 1# \$aAmsterdam\$cElsevier\$d1990-

Répétition de l'adresse bibliographique pour exprimer les changements de lieu de publication et de nom d'éditeur d'une ressource continue, avec les dates correspondantes.

EX 20 ■

- 210 ## \$aKoprivnica\$cMuzej grada Koprivnice\$d1978-
 210 0# \$aKoprivnica\$cMuzej grada Koprivnice\$d1978-1980
 210 0# \$aKutina\$cMuzej Moslavine\$d1991-1992
 210 1# \$aVaraždin\$cMuzejsko društvo sjeverozapadne Hrvatske\$d1993-

Le périodique « Muzejski vjesnik » est actuellement publié (depuis 1993) par Muzejsko društvo sjeverozapadne Hrvatske à Varaždin. Le premier éditeur était Muzej grada Koprivnice à Koprivnica qui a assuré la publication de 1978 à 1980, puis Muzej Moslavine à Kutina a repris la publication de 1991 à 1992. Ce dernier est mentionné comme éditeur intermédiaire (dans ce cas, l'éditeur qui précède immédiatement l'éditeur actuel).

EX 21 ■

- 210 ## \$aZagreb\$cDruštvo ljevača NR Hrvatske\$d1954-1986
 210 0# \$aZagreb\$cDruštvo ljevača NR Hrvatske\$d1954-1962
 210 0# \$aZagreb\$cDruštvo ljevača SR Hrvatske\$d 1963-1977
 210 1# \$aRijeka\$cSavez ljevača SR\$d1978-1986

Le périodique « Ljevarstvo » a cessé de paraître. Le premier éditeur était Društvo ljevača NR Hrvatske à Zagreb qui a assuré la publication de 1954 à 1962, tandis que le dernier éditeur au moment où le périodique a cessé de paraître était Savez ljevača SR à Rijeka qui a assuré la publication de 1978 à 1986. Il n'y a eu qu'un éditeur intermédiaire, Društvo ljevača SR Hrvatske à Zagreb pendant la période de 1963 à 1977.

EX 22 ■

- 210 ## \$aParis\$cElsevier\$d1989-
 210 0# \$aParis\$cElsevier\$d1989-1999
 210 1# \$aLes Ulis\$cEDP Sciences\$d2000-

Cette ressource, dont la publication est en cours depuis 1989, n'a connu qu'un changement d'éditeur, entre les années 1999 et 2000 : la dernière livraison publiée par Elsevier est la dernière livraison de 1999 et la première publiée par EDP Sciences est la première livraison de 2000. La zone 210 correspondant au premier éditeur est donc la seule où l'indicateur 1 a la valeur 0 "éditeur intermédiaire".

EX 23 ■

- 210 ## \$aParis\$cCNRS, Centre de documentation sciences humaines\$d1977-
 210 0# \$aParis\$cCNRS, Centre de documentation sciences humaines\$d1977-1981
 210 0# \$aParis\$cSociété française d'histoire des sciences et techniques\$d1982-1997
 210 1# \$aFontenay-aux-Roses\$cENS éd.\$d1998-

La ressource, publiée depuis 1977, a connu deux changements d'éditeur, dont l'un à la charnière des années 1981 et 1982 ; il y a donc une zone 210 correspondant aux dates de publication de la ressource en général, et trois zones 210 correspondant aux éditeurs premier, intermédiaire et

courant.

- EX 24 ■ 210 #1 210 #1 \$aLisbon\$d1980
Estampe originale, ou photographie, produite à Lisbonne en 1980.
- EX 25 ■ 210 #1 \$d1 de Junho de 1803
Manuscrit daté, avec l'indication du jour, du mois et de l'année où il a été écrit.
- EX 26 ▲ 210 ## \$a[Asnières]\$b[25, rue du Bourbonnais, 92600]\$cM. Nitaboh\$d1983\$e62400-
 Béthune\$gImp. A. Anseeuw
Le lieu de publication ne figure pas sur la source principale d'information : il est donc mis entre crochets. De plus, l'éditeur étant peu connu, son adresse complète est restituée dans la sous-zone \$b. Bien que facultative, la mention d'impression est également donnée.
- EX 27 ▲ 210 ## \$aLille\$cAtelier national de reproduction des thèses\$aParis\$cDidier Érudition
 [diffuseur]\$d1980
La fonction du diffuseur est précisée.
- EX 28 ▲ 210 ## \$aStuttgart\$cFisher\$d1964-@
La date est une date ouverte. Dans cet exemple, le code de fin de zone est inclus pour plus de clarté.
- EX 29 ▲ 210 ## \$aParis\$cMasson\$aOxford\$cPergamon press\$d1982
La ressource a deux éditeurs.
- EX 30 ▲ 210 ## \$a[S. l.]\$c[s. n.]\$d1974\$e46-Cahors\$gImpr. Tardy Quercy
La ressource ne porte que le nom de l'imprimeur. Les mentions « S.l. » et « s.n. » figurent à la place du lieu d'édition et du nom de l'éditeur. Dans ce cas, la mention d'impression est obligatoire.
- EX 31 ▲ 210 ## \$aMünchen\$aLondon\$aParis [etc.]\$cK. G. Saur\$d1978-1981
Conformément aux règles françaises de catalogage, les trois premiers lieux de publication sont transcrits. La ressource comprend plusieurs volumes et sa publication s'est étendue sur plusieurs années.
- EX 32 ▲ 210 ## \$aParis\$cB. Grasset\$d impr. 2006
La date d'impression est donnée à la place de la date de publication et elle est qualifiée comme telle.
- EX 33 ▲ 210 ## \$aNantes\$b2, rue Crucy, 44005\$cÉd. Amalthée\$dDL 2006
L'éditeur étant peu connu, son adresse complète est donnée dans la sous-zone \$b. Les parenthèses ne sont pas saisies. La date de dépôt légal est donnée comme date de publication et est indiquée comme telle.
- EX 34 ▲ 210 ## \$aBruxelles\$cÉd. Aden\$a[Paris]\$c[diff. les Belles lettres]\$d[ca 2006]

Le lieu de diffusion et le nom du diffuseur pour la France ne figurent pas sur la source principale d'information : ils sont donc mis entre crochets. Une date approximative est également restituée entre crochets.

- EX 35 ▲ 210 ## \$a[France]\$cEmouvance\$c[distrib. Abeille musique]\$d[DL 2005].
Informations sur la publication et la diffusion d'un enregistrement sonore. Aucune ville ne pouvant être associée aux noms de l'éditeur et du diffuseur, c'est le nom du pays qui a été indiqué comme lieu de publication.
- EX 36 ▲ 210 ## \$a[Strasbourg]\$cFrance 3 Alsace [prod.]\$aLevallois-Perret\$cles Films de l'atelier [prod., distrib.]\$dcop. 2003.
Informations sur la production et la diffusion d'un vidéogramme.
- EX 37 ▲ 210 ## \$aMeudon\$cCNRS images [prod., éd., distrib.]\$dcop. 2004
Le même organisme rassemble les fonctions de production, de publication et de diffusion d'un vidéogramme.
- EX 38 ▲ 200 1# \$aFrance\$eaéronautique\$fOACI [Organisation de l'aviation civile internationale]\$g[carte] dressée par l'Institut géographique national
 210 ## \$aParis\$cIGN\$d1991-
L'éditeur est une collectivité dont le nom est transcrit sous forme de sigle car la forme développée figure dans la zone du titre et de la mention de responsabilité. La date est une date ouverte.

Historique

NdT : cette zone a été mise à jour à plusieurs reprises par le Comité permanent UNIMARC de l'IFLA (PUC). En 2004, deux évolutions : la zone a été déclarée répétable pour rendre compte des changements dans la vie des ressources continues ; le texte de la zone a été modifié pour l'adapter au catalogage des manuscrits. En 2008, l'indicateur 2 a été défini.